



50036

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/ECA/PSD.3/2
10 février 1984.

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième session de la Conférence commune
des planificateurs, statisticiens et
démographes africains

Addis-Abeba, 5 - 14 mars 1984

COOPERATION TECHNIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DANS LE
DOMAINE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES
ET DE LA POPULATION EN AFRIQUE, 1982 - 1983

Rapport établi par le Département de la coopération
technique pour le développement

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I. CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL	1 - 7
II. RESUME DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE	8 - 50
A. Planification du développement	9 - 20
B. Statistiques	21 - 36
C. Population	37 - 50
III. CONCLUSIONS	51 - 52

I. CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL

1. La coopération technique pour l'accélération du développement constitue un élément essentiel du concours que la communauté internationale apporte, par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies, aux pays en développement pour les aider à développer et à diversifier leurs économies et améliorer ainsi sensiblement le niveau de vie de leur population. Cette coopération est pour l'essentiel destinée à atténuer et à éliminer par la suite les lacunes d'ordre technique, administratif et de gestion que l'on déplore dans les pays en développement afin d'assurer une formation de capital facile et efficace qui leur permette de développer leur capacité de production.
2. Au sein du secrétariat de l'ONU, c'est essentiellement le Département de la coopération technique pour le développement qui est chargé de fournir un appui technique aux efforts de développement que les pays en développement consentent dans les domaines importants de la planification et des politiques de développement, de la gestion du développement, de la population, des ressources naturelles et de l'énergie ainsi que de la direction des efforts de coopération technique dans le domaine de l'océanographie et de la technologie, des statistiques, de la participation populaire, du développement social et des affaires humanitaires. Le Département prête, à la demande des pays intéressés et dans la limite des ressources dont ils disposent, les services des conseillers résidents pour des périodes bien déterminées ainsi que les services de consultants et de conseillers à court terme. Il offre également des bourses de formation et aide dans le choix et l'achat de l'équipement.
3. Comme on peut s'y attendre, la nature et la portée des activités de coopération technique menées par le Département n'ont cessé de changer avec l'évolution des exigences des pays en développement et de l'économie mondiale. Au cours des dernières années, la communauté internationale a, à plusieurs reprises, souligné l'importance et la nécessité urgente d'adopter des mesures spéciales en faveur des pays en développement qui, en raison d'obstacles extraordinaires, n'ont pas enregistré de progrès économique et social. Le groupe des pays désavantagés comprend la plupart des pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits pays insulaires en développement et les pays en développement nouvellement indépendants. Aussi le Département a-t-il, conformément au mandat que lui ont confié les organes directeurs, de plus en plus orienté ses activités vers les pays dont les besoins en développement sont particulièrement aigus, tout en s'attachant à répondre aux besoins que ressentent, notamment en matière de technologie avancée pour des domaines d'activités bien déterminés, les pays en développement qui sont déjà autosuffisants dans une large mesure.
4. Ces pays désavantagés étant dans une grande majorité situés en Afrique, il s'ensuit presque automatiquement que, la part de l'Afrique dans les activités du Département est la plus importante parmi les trois grandes régions en développement du monde à savoir l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine; cette part a représenté près de la moitié du volume total des activités menées en 1982. Le Département

n'a cessé de renforcer ses efforts en vue de suivre les problèmes et besoins en développement de l'Afrique afin d'être en mesure de s'acquitter aisément et efficacement de sa mission. A cette fin, il entretient une collaboration étroite avec le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

5. Les fonds affectés aux activités du Département proviennent pour l'essentiel des contributions volontaires faites par les gouvernements au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), ainsi que de fonds d'affectation spéciale constitués par certains gouvernements. En outre, le Département bénéficie d'un montant très limité de fonds du Programme ordinaire de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies qui donne la priorité aux demandes émanant des pays les moins avancés et à la promotion de la coopération technique entre pays en développement 1/. Le Département utilise ses fonds limités principalement pour fournir des services consultatifs à court terme aux pays qui le lui demandent, grâce à un groupe de conseillers inter-régionaux; il finance également des ateliers, des programmes de formation et un certain nombre de projets pilotes.

6. La baisse des contributions volontaires en valeur réelle au cours de l'année écoulée a sérieusement limité le nombre et la portée des activités 2/. Les effectifs du Département ont été réduits des deux cinquièmes environ. Le problème de la contraction des ressources financières qui n'est pas lié aux compétences techniques et capacités opérationnelles du Département et des autres organismes qui mènent des activités de coopération technique appelle des mesures urgentes de la part de la communauté internationale.

7. En dépit de ces difficultés financières actuelles, le Département s'est efforcé autant que possible de préserver les activités essentielles. A cet égard, il a accordé une attention particulière à l'amélioration de la conception de projets et de l'élaboration des descriptifs de projets afin d'améliorer la qualité des activités de projets et leur adaptation aux priorités nationales. On a pu ainsi atténuer dans une certaine mesure l'incidence de la réduction des activités du Département sur les pays africains.

II. RESUME DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

8. Comme indiqué plus haut le Département mène des activités de coopération technique dans plusieurs domaines essentiels. Toutefois, le présent rapport étant exclusivement destiné à fournir de brefs renseignements sur les questions qui intéressent la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, les paragraphes suivants sont circonscrits à trois domaines essentiels, à savoir la planification du développement, les statistiques et la population 3/. Le paragraphe en question vise à faire apparaître le caractère essentiel et la portée des activités pertinentes en Afrique au cours de la période 1982-1983 4/, plutôt que les détails financiers et administratifs. Ces renseignements figurent dans les rapports périodiques que le Département présente aux organes délibérants dont il relève 5/.

A. Planification du développement

1. Vue d'ensemble

9. Par l'intermédiaire du Service consultatif de planification du développement de la Division de politique, de programmation et de planification du développement, le Département mène des activités de coopération technique ayant trait à la planification du développement et aux politiques englobant l'élaboration et l'exécution des plans de développement économique et social aux niveaux national, sous-national et multinational, ainsi que le suivi, le contrôle et l'évaluation de l'exécution de ces plans. Ces activités concernent la planification du développement, la programmation et l'exécution des politiques selon différents objectifs temporaires. Le Département aide par ailleurs les gouvernements à identifier les besoins en coopération technique et à améliorer la coordination des faibles apports extérieurs dans le cadre des programmes de pays du PNUD.

10. La coopération technique intéressant la planification et les politiques de développement représente actuellement environ le quart de la valeur monétaire totale des activités du Département. Près de la moitié des fonds affectés à la planification et aux politiques de développement va à l'Afrique.

11. Au cours de la période 1982-1983, le Département a été chargé de l'exécution de 53 projets de coopération technique en Afrique portant sur les aspects de la planification et des politiques de développement, dont 50 intéressaient les pays pris individuellement, les trois autres étant exécutés au niveau régional (multinational). Comme l'indique le tableau 1, les 50 projets par pays étaient répartis entre 34 pays africains; l'Assemblée générale de l'ONU a inclus la majorité de ces pays dans la catégorie des pays en développement les moins avancés.

Tableau 1. Projets intéressant la planification du développement et des questions connexes en cours d'exécution par le Département de la coopération technique pour le développement en Afrique en décembre 1983.

Pays	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Date de démarrage et d'achèvement	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 en milliers de dollars)
AFRIQUE					
Régional	RAF/81/059	Aménagement de bassin fluvial	1982-1986	2,469	640
Régional	RAF/82/002	Aménagement de bassin fluvial	1982-1986	1,528	344
Régional	RAF/83/030	Planification multinationale	1983-1986	399	23
Angola	ANG/82/W02	Intégration de la femme au développement	1983-1985	216	134
Bénin	BEN/77/006	Planification nationale	1977-1983	1,939	243
Bénin	BEN/83/001	Table ronde de bailleurs de fonds	1983	93	93
Botswana	BOT/79/002	Planification nationale	1980-1985	264	55
Cap-Vert	CVI/83/W01	Intégration de la femme	1983-1985	61	61
Tchad	CHD/76/007	Planification nationale	1977-1984	772	17
Tchad	CHD/82/002	Reconstruction nationale	1982-1984	1,268	733
Congo	PRC/83/002	Planification nationale	1982-1985	502	206
Guinée équatoriale	EQG/82/001	Planification nationale	1983-1985	675	57
Guinée équatoriale	EQG/82/006	Planification régionale	1982-1983	169	163
Gambie	GAM/82/005	Planification nationale	1982/1985	1,156	435
Ghana	GHA/72/009	Bourses études économiques	1972-1983	698	61
Ghana	GHA/82/010	Planification nationale (assistance préparatoire)	1983	180	180
Ghana	GHA/82/026	Planification nationale	1983-1985	1,061	339
Guinée	GUI/78/007	Planification nationale	1980-1984	581	205
Guinée	GUI/79/001	Planification de projets	1981-1983	561	78
Guinée Bissau	GBS/82/001	Planification nationale	1982-1983	100	88
Guinée Bissau	GBS/77/003	Planification nationale	1978-1983	1,059	171
Lesotho	LES/81/T39	Planification nationale	1981-1984	94	42
Libéria	LIR/71/515	Planification des ressources	1977-1984	1,026	20
Jamahiriya arabe libyenne	LIB/82/001	Planification nationale	1982-1986	6,918	1,445

Tableau 1 (suite)

Pays	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Date de démarrage et d'achèvement	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 (en milliers de dollars)
Madagascar	MAG/82/817	Développement rural	1981-1983	19	3
Malawi	MLW/81/032	Planification nationale	1982-1985	2,369	608
Mali	MLI/82/002	Planification nationale	1982-1985	2,226	822
Mali	MLI/82/002	Installation de population	1982-1984	261	235
Mauritanie	MAU/82/001	Aide sociale	1982-1985	408	212
Maurice	MAR/79/006	Planification nationale	1979-1986	295	25
Niger	NER/82/013	Planification nationale	1982-1985	1,307	395
Nigeria	NIR/82/002	Planification régionale	1983-1985	1,920	717
Rwanda	RWA/77/009	Planification de projets	1980-1986	2,362	344
Rwanda	RWA/78/007	Planification nationale	1979-1986	2,641	332
Sénégal	SEN/82/023	Planification nationale	1982-1986	1,095	501
Sénégal	SEN/82/012	Aménagement de bassin fluvial	1983-1984	40	35
Sénégal	SEN/82/016	Planification régionale	1982-1985	844	328
Sierra Leone	SIL/79/003	Planification nationale et exécution	1979-1984	1,578	205
Somalie	SOM/82/002	Planification nationale	1982-1986	5,861	992
Soudan	SUD/78/012	Planification régionale	1978-1986	772	158
Swaziland	SWA/81/001	Planification nationale	1981-1984	183	64
Togo	TOG/79/001	Planification régionale	1980-1984	1,404	436
Tunisie	TUN/82/004	Planification nationale	1982-1984	234	87
Tunisie	TUN/82/008	Planification nationale	1983-1985	172	69
République- Unie de Tanzanie	URT/78/002	Planification nationale	1978-1984	1,626	233
République- Unie de Tanzanie	URT/78/006	Développement rural	1979-1984	1,360	444
République- Unie de Tanzanie	URT/81/001	Planification régionale	1981-1984	1,753	959

Tableau 1 (suite)

Pays	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Date de démarrage et d'achèvement	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 (en milliers de dollars)
Haute Volta	UPV/79/005	Planification régionale	1979-1984	1,442	195
Haute Volta	UPV/82/010	Planification régionale	1982-1986	1,267	287
Zaire	ZAI/79/002	Planification nationale	1979-1985	4,033	1,042
Zambie	ZAM/77/009	Planification nationale	1979-1983	1,193	179
Zambie	ZAM/82/026	Institut de planification	1983-1986	1,036	165
Zimbabwe	ZIM/80/006	Planification nationale	1982-1984	1,142	82

12. Les projets ont été exécutés principalement grâce à l'assistance de personnel recruté sur le plan international. Le cas échéant, on a par ailleurs eu recours, outre aux conseillers résidents à long terme à des services d'ingénieurs-conseils à court terme pour aider à exécuter certaines tâches spécialisées. Un nombre important de professionnels africains qualifiés bénéficiaient de bourses de formation ou d'études à l'étranger.

13. Le Département a également fourni aux pays africains des services consultatifs à court terme sur les aspects clés de la planification et des politiques de développement grâce à son groupe de conseillers inter-régionaux. Il a assuré un appui important aux projets grâce à l'action de conseillers techniques et de son personnel ordinaire.

2. Principales caractéristiques

14. Il ressort des renseignements figurant au tableau 1 que l'assistance en vue de la planification nationale a été la principale préoccupation des gouvernements africains. En fait trois cinquièmes environ des projets par pays énumérés dans le tableau rentrent dans cette catégorie. Dans l'ensemble, les pays ont sollicité une assistance en vue de l'élaboration de plans de développement à moyen terme et, en tant que partie intégrante de cette activité, le renforcement des compétences nationales dans l'exécution de toute une gamme d'activités de planification. A cet égard, des progrès ont été accomplis; il subsiste cependant de nombreuses lacunes en ce qui concerne les compétences disponibles, notamment dans les pays les moins avancés. On ressent de plus en plus la nécessité d'exécuter efficacement les plans et programmes de développement.

15. La planification sectorielle constitue un élément important dans la plupart des projets de planification nationale. Le travail de soubassement a exigé des compétences pour le développement de la production matérielle et des talents. Aussi, la planification sectorielle a-t-elle porté non seulement sur le développement de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures, mais également sur l'amélioration des services sociaux. D'une manière générale, le département a alloué des postes pour la réalisation de projets intéressant la planification sectorielle aux institutions spécialisées compétentes de l'Organisation des Nations Unies.

16. La planification sous-nationale se voit accorder une attention de plus en plus grande depuis quelques années. Qu'ils l'appellent planification régionale ou développement rural intégré, un nombre de plus en plus élevé de gouvernements soulignent l'importance d'un développement harmonieux des différentes régions au sein des pays, en mettant tout particulièrement l'accent sur la nécessité de promouvoir le développement des zones vraiment retardataires ou simplement moins avancées. En 1983, le Département a exécuté 14 projets en Afrique visant au développement "régional" (sous-national), notamment le développement rural, la mise en valeur des bassins fluviaux et la réinstallation de populations. En outre, les activités bien déterminées de plusieurs projets de planification nationale ont été axées sur le développement "régional".

17. Le Département a apporté à deux pays africains, à savoir la Guinée et le Rwanda, une assistance au titre de la planification des projets, notamment dans les activités d'élaboration, d'évaluation et de direction du projet. Il a par ailleurs entrepris les travaux de planification de projets dans plusieurs pays dans le cadre de l'assistance au titre de la planification nationale. Au Bénin notamment, le Département a coopéré avec le Gouvernement pour introduire une méthode intégrale de gestion des projets, concernant les trois phases inter-dépendantes de la programmation, de l'exécution et du suivi.

18. La planification à court terme est un élément essentiel du processus de planification. Ce sont les plans et budgets de développement annuels qui permettent d'exécuter les plans de développement à moyen terme. Au cours des dernières années, la nécessité de la planification à court terme est devenue d'autant plus impérieuse que de nombreuses incertitudes d'ordre économique, liées notamment à la situation économique extérieure, sont apparues. Le Département a aidé plusieurs pays à renforcer leurs mécanismes et méthodes de planification annuelle, dans le cadre de ces activités de planification nationale.

19. Outre l'exécution de projets bien déterminés ayant trait à la planification du développement, le Département a collaboré avec les gouvernements du Ghana, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Nigéria et de l'Ouganda dans l'élaboration des programmes par pays de coopération technique mis au point par le PNUD pour la période 1982 - 1986 à leur intention. Ces activités, qui ont été menées eu égard aux objectifs de priorités définis dans leur plan de développement national respectif, ont permis d'identifier les besoins en coopération technique des gouvernements en

question en ce qui concerne l'ensemble des domaines pertinents des activités de développement et ont renforcé les programmes par pays du PNUD en tant que cadre de référence pour toutes les activités opérationnelles.

20. Une nouvelle activité lancée par le Département en 1983 concerne la diffusion de données d'expérience et d'informations touchant à la planification et aux politiques de développement. Au cours de cette année, le Département a organisé trois ateliers inter-régionaux sur certains aspects de la planification du développement. Ces activités étaient censées servir de cadre à l'échange de données d'expérience et de renseignements fondamentaux entre planificateurs nationaux des pays en développement qui se heurtent à des difficultés de développement particulières. Les deux premiers ateliers s'adressaient principalement aux pays les moins avancés. Un atelier a été organisé du 12 au 22 avril 1983 au Lesotho à l'intention de fonctionnaires anglophones sur le thème de l'exécution efficace des plans de développement. Le deuxième, organisé à l'intention de fonctionnaires francophones du 30 mai au 4 juin 1983 au Bénin, était axé sur le suivi et le contrôle des plans de développement à l'échelle macro-économique. Le troisième atelier, qui était consacré à l'examen des principaux problèmes de développement et des besoins politiques des petites économies insulaires (notamment celles des pays situés non loin de la côte africaine), s'est tenu du 7 au 11 novembre 1983 à St. Vincent et Grenadine. Le Département projette de publier le compte rendu des travaux de ces trois ateliers, à l'intention d'un grand nombre de lecteurs, notamment les planificateurs dans les pays en développement.

B. Statistiques

1. Vue d'ensemble

21. En Afrique, l'objectif de mettre en place de solides organisations de statistique a souvent été difficilement atteint, et les services de statistique fonctionnent généralement avec des ressources humaines et financières insuffisantes. L'assistance extérieure joue par conséquent un rôle important dans le renforcement des efforts que les pays africains consentent dans ce domaine.

22. Le Bureau de statistique du Département des affaires économiques et sociales internationales prête un important concours aux projets de coopération technique qui sont confiés au Département de la coopération technique pour le développement. En ce qui concerne les projets en Afrique, le Bureau de statistique travaille en étroite collaboration avec la Division de la statistique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

2. Projets nationaux

23. Etant donné la montée de la demande de statistiques fiables pour la planification du développement, les pays se sont efforcés d'être mieux à même de fournir ces données. Ils ont sollicité une assistance généralement pour renforcer leur service statistique et en particulier dans des domaines spécialisés tels que les comptes nationaux, les statistiques commerciales, les statistiques démographiques et du logement, l'état civil, les enquêtes sur les ménages, les statistiques

industrielles, les statistiques des prix, et le traitement informatique des données recueillies. Les projets par pays peuvent traiter d'un ou de plusieurs de ces aspects, les éléments de l'assistance pouvant prendre la forme de services d'experts, d'experts associés et volontaires, de la formation du personnel en cours d'emploi, de l'octroi de bourses d'études à l'étranger, d'une assistance dans la détermination des spécifications techniques de types appropriés d'équipement nécessaire à l'exécution de projets ou de l'achat de ces fournitures et équipements, notamment de progiciels et de logiciels pour ordinateurs.

24. Comme indiqué au Tableau 2, en décembre 1983, 61 projets intéressant les statistiques étaient exécutés dans 35 pays africains. Les services de 48 experts dans différents domaines des statistiques et dans le traitement de données étaient utilisés. Au cours de la période 1982 - 1983, des bourses d'études à l'étranger pour des durées variables ont été octroyées à 66 personnes. Ces bourses représentent les fonds affectés à la formation dans les projets par pays et viennent en sus de ceux alloués aux activités de formation en statistique évoqués plus loin dans la présente section.

25. En raison des difficultés financières, on a observé par rapport aux années précédentes, dans l'ensemble, une diminution des programmes statistiques nationaux, et précisément du nombre d'experts employés. A ce phénomène se trouve liée la tendance grandissante de certains pays à solliciter des services des consultants à court terme au lieu de recourir aux experts résidents à long terme. Comme les pays se dotent de compétences dans des domaines bien déterminés de la statistique, les services d'ingénieurs-conseils à court terme peuvent fournir les services consultatifs nécessaires aux stades critiques des travaux. Les conseillers techniques et les personnels en poste dans les services organiques du Bureau des statistiques, ainsi que les conseillers régionaux de la CEA, complètent souvent les efforts des premiers. Toutefois, d'autres pays qui souffrent de pénuries chroniques de personnel qualifié ont cherché à remédier à ces insuffisances en sollicitant les services d'experts associés et/ou de volontaires. Cela leur a permis dans une certaine mesure d'atténuer les incidences des difficultés financières que rencontrent les institutions de financement.

26. Le Cap-Vert, les Comores, la Guinée équatoriale, l'Ethiopie, la Gambie, l'Ethiopie, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi que le projet visant à créer une unité de statistique au sein de l'Institut des Nations Unies pour la Namibie établi en Zambie, recevaient une assistance au titre de l'organisation statistique et des comptes nationaux en décembre 1983. Toutefois, certains pays qui se dotaient de compétences nationales recourraient de moins en moins à l'assistance technique extérieure. Certains projets visent essentiellement à former les nationaux. Souvent, un projet intéressant une organisation statistique englobe des activités portant sur plusieurs branches statistiques, telles que les comptes nationaux, les statistiques économiques, les statistiques industrielles, la formation statistique, le traitement des données ainsi que les statistiques démographiques et sociales.

27. En décembre 1983, 39 projets de statistiques démographiques et sociales étaient exécutés dont 27 concernaient les recensements de la population et des logements, 7 portaient sur l'état civil et 5 sur la conduite des enquêtes démographiques. Treize pays africains, à savoir l'Angola, le Congo, le Djibouti, l'Ethiopie, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Maroc, la Somalie, le Soudan, le Zaïre et la Zambie, avaient reçu une assistance aux diverses formes destinée à les aider à entreprendre leur activité de dénombrement dans le cadre de leur recensement de la population et des logements. L'Angola, le Djibouti, la Guinée équatoriale, la Guinée, le Maroc, le Soudan et le Zimbabwe avaient effectué leur activité de dénombrement en cours de la période de déclaration. Les autres pays achevaient les travaux préparatoires de ce dénombrement. Plusieurs pays africains ont demandé une assistance pour effectuer les recensements au cours des années à venir. Le Burundi, le Congo, le Kenya, le Niger, la République-Unie de Tanzanie, la Sierra Leone et le Swaziland ont reçu une assistance technique au titre de leur activité d'établissement d'état civil au cours de la période considérée. Une assistance a été prêtée au Bénin, au Libéria, au Malawi et à la Somalie dans le cadre d'enquêtes démographiques. Au Libéria, le projet a également permis de mener les travaux préparatoires au recensement cartographique.

28. Les demandes d'assistance en matière de traitement de données orientées exclusivement vers le développement et les capacités de traitement des données et liées aux projets de recensement de population et d'organisation statistique ne cessent de s'accroître puisque les pays se rendent compte des avantages qu'ils peuvent tirer de l'application de la technologie informatique au traitement et au rassemblement de données statistiques. La tendance à l'acquisition de mini-ordinateurs et de micro-ordinateurs s'est maintenue dans les petits pays africains. Les micro-ordinateurs ont été utilisés dans les recensements de population au Cap-Vert, au Comores et à Sao Tomé-et-Principe, pour traiter les données démographiques au Malawi, et pour appuyer les activités de recherche et de formation démographique en Haute-Volta et en Mauritanie. Les micro-ordinateurs ont été introduits au Centre démographique du Caire en Egypte pour la formation, la recherche et le traitement de données démographiques. Des éléments informatiques ont été introduits dans les projets de statistique et de recensement en Angola, en Ethiopie, au Ghana, au Libéria et en Libye; on a continué à apporter une assistance au Bénin, au Congo, à la Guinée, au Nigéria, à la Sierra Leone, à la Somalie, au Soudan, au Togo et à la Zambie. La Gambie, le Ghana, la Guinée, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan ont demandé de nouvelles installations informatiques. Dans certains pays tels que l'Ethiopie, le Libéria, le Malawi et la Zambie, les mini et micro-ordinateurs en service ont été ou sont en cours de perfectionnement. Vingt-sept projets en Afrique comportent actuellement des activités de traitement de données statistiques et un total de 9 consultants et experts en matière de traitement de données sont affectés à ces projets.

Tableau 2. Projets de statistique exécutés par le Département de la coopération technique pour le développement en Afrique en décembre 1983

Pays	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 (en milliers de dollars)
Angola	ANG/78/P01	Recensement de population	438,315	127,500
Bénin	BEN/72/P02	Population	1,318,587	40,646
Bénin	BEN/79/P01	Echantillonnage démographique	241,228	175,810
Bénin	BEN/79/013	Assistance à l'INSAE	214,000	214,000
Botswana	BOT/78/P01	Logement de population	839,747	88,280
Burundi	BDI/71/P01	Recensement de population	1,353,534	1
Burundi	BDI/78/P02	Etat civil	411,657	115,491
Cap-Vert	CVI/77/P01	Recensement de population	701,193	112,177
Cap-Vert	CVI/83/008	Renforcement des statistiques	298,080	120,050
Comores	COI/77/P01	Recensement de population	713,588	88,888
Comores	COI/79/020	Service central de statistique	466,733	173,708
Congo	PRC/82/P01	Recensement de population et de logements	70,112	71,112
Guinée équatoriale	EQG/80/002	Renforcement des méthodes statistiques	509,077	207,940
Guinée équatoriale	EQG/80/P01	Recensement de population	802,889	295,138
Ethiopie	ETH/80/004	Renforcement du Service central des statistiques	294,458	-21,445
Ethiopie	ETH/81/P02	Recensement de population et de logements	438,030	128,670
Gabon	GAB/77/P02	Recensement de population	716,610	-4,032
Gambie	GAM/73/009	Amélioration des statistiques	698,846	24,300
Gambie	GAM/80/P01	Recensement de population	221,484	108,632
Ghana	GHA/78/P01	Recensement de population	696,542	409,547
Ghana	GHA/78/006	Appui aux services techniques	1,635,638	400,291
Guinée	GUI/77/P01	Recensement de population	1,289,265	99,506
Guinée	GUI/78/010	Centre national d'information	1,718,477	246,887
Guinée-Bissau	GBS/81/002	Statistiques démographiques et sociales	212,823	18,600

Tableau 2 (suite)

Pays	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 (en milliers de dollars)
Kenya	KEN/79/P04	Etat civil	773,115	201,622
Libéria	LIR/79/P01	Enquête démographique	705,772	141,506
Libéria	LIR/82/P01	Recensement de population	359,550	201,030
Malawi	MLW/74/P01	Recensement de population	737,993	78,981
Malawi	MLW/78/P01	Enquête sur la main d'oeuvre	123,921	88,109
Malawi	MLW/80/014	Formation	71,548	7,150
Malawi	MLW/81/003	Développement statistique	1,834,000	694,250
Malawi	MLW/82/X02	Système national de statistique	47,989	11,604
Mali	MLI/82/015	Enquête sur les ménages	394,438	261,792
Mauritanie	MAU/75/010	Formation	169,990	11,000
Maroc	MOR/80/P03	Cartographie	493,482	93,817
Maroc	MOR/83/002	Enquête sur les ménages	214,000	214,000
Mozambique	MOZ/79/P01	Recensement de population	947,758	165,464
Namibie	NAM/79/T26	Unité de statistique	154,819	5,650
Namibie	NAM/81/X01	Services de statistique	87,619	42,308
Nigéria	NIR/80/P02	Gestion informatique	286,148	116,500
Niger	NER/80/P02	Etat civil	221,000	110,000
Rwanda	RWA/74/P01	Recensement de population	2,037,963	153,728
Rwanda	RWA/79/P03	Enquête post-censitaire	306,259	11,052
Sao-Tomé et-Prin Principe	STP/76/P01	Recensement de population	444,985	52,807
Sierra Leone Leone	SIL/79/P03	Etat civil	338,361	103,710
Sierra Leone	SIL/79/002	Renforcement de l'organisme central de statistique	1,558,162	303,202
Somalie	SOM/80/P01	Capacité de recensement démographique	661,619	142,547
Somalie	SOM/80/P02	Recensement de population et de logements	187,663	5,114
Somalie	SOM/80/P03	Etat civil	105,945	-
Somalie	SOM/83/X01	Capacité de recensement démographique	233,792	233,792
Somalie	SOM/83/X02	Recensement de population	103,020	103,020

PaYS	Numéro du projet	Principal domaine d'activité	Budget total (en milliers de dollars)	Budget pour 1983 (en milliers de dollars)
Soudan	SUD/79/P01	Recensement de population et de logements	1,405,693	197,271
Swaziland	SWA/78/P03	Etat civil	265,660	91,141
Togo	TOG/79/P01	Recensement de population	935,023	120,360
République- Unie de Tanzanie	URT/79/P04	Traitement de données de recensement de population	331,306	69,296
République- Unie de Tanzanie	URT/79/P05	Etat civil	382,197	83,512
Zaire	ZAI/76/P01	Recensement de population	2,079,494	614,556
Zambie	ZAM/76/P02	Recensement de population	1,276,629	89,909
Zambie	ZAM/77/010	Assistance au Service des recensements	1,012,037	249,693
Zimbabwe	ZIM/81/P02	Formation	432,679	157,000
Zimbabwe	ZIM/81/P02	Recensement de population	461,136	194,225

3. Activités à l'échelon mondial

29. Les programmes mondiaux comprennent i) les services prêtés grâce aux conseillers interrégionaux, ii) le Projet relatif aux statistiques des transports maritimes, iii) le projet relatif à la mise au point de logiciel d'ordinateurs, iv) le Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquêtes sur les ménages, v) le projet de formation statistique sur le tas dans le cadre de programmes de coopération technique entre pays en développement, et vi) les programmes de formation organisés à l'intention des statisticiens par l'Union des républiques socialistes soviétiques et financées en roubles.

30. Deux conseillers interrégionaux, l'un spécialisé dans les méthodes informatiques et l'autre dans les statistiques démographiques et sociales sont en poste au Siège et fournissent des services consultatifs à la demande des pays. Un troisième conseiller en statistique économique, notamment en commerce extérieur, offrait ses services à titre spécial au cours d'une partie de la période considérée. Au cours de la période 1982-1983 plusieurs pays africains ont reçu un appui important grâce à ces conseillers. En outre, les conseillers techniques en poste au Siège ont prêté un concours au projet par pays.

31. Le projet relatif aux statistiques des transports maritimes a deux objectifs. Il vise d'une part à mettre à jour les résultats d'une étude pilote de l'Organisation des Nations Unies publiée en octobre 1976 qui porte sur 35 matrices, chacune d'entre elles représentant une catégorie de produits homogènes de par les caractéristiques de leur transport maritime. Ces matrices sont rassemblées essentiellement à partir des statistiques disponibles sur le commerce international. Une fois mis à jour, ces résultats permettront de comprendre la structure actuelle de la demande de services de transport maritime dans le monde. Le projet vise d'autre part à promouvoir dans les pays en développement l'adoption d'un système uniforme de collecte de statistiques économiques sur les transports maritimes. Ce système consiste à lier le mouvement des produits au déplacement des navires qui transportent chaque type de produit, ce qui revient essentiellement à établir une liaison entre les renseignements disponibles sur la documentation douanière et ce qui concerne les documents des autorités portuaires. Au cours de la période considérée, la Côte d'Ivoire, l'Egypte et le Kenya ont entrepris des préparatifs en vue de l'adoption du système uniforme et des compétences requises leur permettant de procéder à des enquêtes permanentes sur les ménages en vue d'obtenir les données statistiques dont ils ont besoin pour leurs plans et politiques de développement et leur administration. Le pendant régional de ce projet en Afrique est le programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages. Onze pays africains ont commencé à exécuter ce programme au cours de la période biennale 1982-1983. Plusieurs autres pays devraient leur emboîter le pas dans un avenir proche.

35. Le programme de formation statistique sur le tas est un projet destiné à former de jeunes fonctionnaires inexpérimentés du service national de statistique d'un pays en développement dans un autre pays que l'on choisira soigneusement. Il s'agit d'une formation sur le tas dans un domaine spécialisé des statistiques, notamment le traitement des données et le traitement informatiques. Le programme est considéré comme un effort de coopération technique entre pays en développement. Le Lesotho, le Libéria, la Mauritanie, le Niger, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et la Namibie ont déjà tiré parti du programme. Une demande émanant du Congo a été transmise à un pays hôte. On a également octroyé les bourses à des candidats en Angola, en Haute-Volta, au Niger, au Rwanda, au Sénégal et au Togo pour leur permettre de participer à un atelier organisé en décembre 1983 sur le COXTALLY dans le cadre du projet de mise au point de logiciel à Tunis. On éprouve énormément de difficultés à trouver des pays disposés à collaborer à cet effort.

36. Deux staggs de formation en statistique sont organisés à l'Institut d'agriculture de Tashkent dans l'Ouzbekistan (URSS). Au cours de la période considérée, huit africains participaient à ces programmes: un Burundais, deux Egyptiens et deux Marocains au programme relatif aux statistiques économiques et un Burundais, un Ghanéen et un Tanzanien au programme de collecte et de traitement de données statistiques.

C. Population

1. Vue d'ensemble

37. Le Service des programmes et projets de population de la Division de l'administration pour le développement au sein du Département de la coopération technique pour le développement appuie des projets relatifs à la formation, à la démographie et aux disciplines associées, à l'évaluation et à l'analyse des données issues des recensements de population et des enquêtes démographiques et des statistiques de l'état civil ainsi qu'à la politique démographique et à la planification du développement. Le service aide également le FNUAP à procéder à l'évaluation des besoins des pays et à l'élaboration de projets.

38. Le service en question et le Bureau de statistique du Département des affaires économiques et sociales internationales sont conjointement chargés d'apporter un appui fonctionnel à de nombreux projets de recensement et d'activités connexes, le Bureau de statistique aidant à la collecte et à la mise en place de tableaux de données alors que le service prête son concours à l'évaluation et à l'analyse démographique (y compris l'établissement de projections démographiques globales et sectorielles) et aux activités de formation apparentées. Cette combinaison de compétences permet d'aborder les recensements de façon intégrée et d'obtenir ainsi de meilleurs résultats.

39. Comme l'indique le tableau 3, au cours de la période 1982-1983, le Département de la coopération technique pour le développement a prêté un appui technique à 64 projets de population (financés pour l'essentiel par le FNUAP) dans 38 pays africains, dont 20 appartiennent à la catégorie des moins avancés. Vingt-neuf de ces projets constituaient les éléments d'analyse des projets de recensement énumérés sous la rubrique des statistiques au tableau 2. Une cinquantaine de conseillers résidents, ainsi que plusieurs consultants à court terme, ont été sollicités pour aider à l'exécution des projets. Au cours de la même période, les conseillers en poste au siège ont effectué 15 missions en réponse aux demandes adressées au Département, soit directement par le gouvernement soit par l'intermédiaire du FNUAP. En outre, 190 bourses d'études démographiques dont 159 donnaient droit à une formation dans l'un des centres de formation démographique régionaux et interrégionaux de l'ONU et 31 dans des établissements ne relevant pas du système des Nations Unies (voir tableau 4), ont été octroyées à des ressortissants de 31 pays africains.

40. Conformément à la pratique normale, le Département s'est acquitté de ses tâches en Afrique en matière de population en collaboration avec la CEA. Outre qu'il tient la CEA régulièrement informée de ses programmes et projets de population, le Département demande à la Commission de compléter ses services du siège et des experts nationaux grâce à ses services consultatifs régionaux et des centres régionaux de formation et de recherche tels que le Regional Institute for Population Studies (Institut régional d'études démographiques) situé à Accra, (Ghana) l'Institut de formation et de recherche démographiques de Yaoundé (République-Unie du Cameroun) et le Cairo Demographic Centre. Cette collaboration continue à porter des fruits.

2. Formation démographique

41. On s'est efforcé en 1982-1983 de développer les compétences institutionnelles locales en matière de formation et de recherche démographiques et d'étendre le rayonnement de ces institutions nationales à d'autres pays en offrant des possibilités de formation à des ressortissants d'autres pays de la région et, dans une moindre mesure, grâce à la coopération technique entre pays en développement. Le projet ivoirien de formation démographique par exemple, maintenant en plein essor et qui a continué de satisfaire les besoins des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest dans ce domaine fondamental, a trouvé son pendant dans le lancement d'activités plus récentes au Maroc et dans un pays africain d'expression anglaise, le Botswana.

Tableau 3. Projets de population exécutés par le Département de la coopération technique pour le développement en Afrique en 1982 - 1983

Pays	Numéro de projet	Principal domaine d'activité	Budget (en milliers de dollars)	
			Total	1983
Bénin	BEN/79/P01	Enquête démographique (analyse)	*	*
	BEN/72/P02	Recensement de population (analyse)		
Botswana	BOT/78/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
	BOT/78/P03	Programme de formation en démographie	312,385	69,392
Burundi	BDI/71/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
	BDI/78/P03	Centre de formation en matière de population	484,381	158,724
	BDI/79/X02	Expert associé en démographie	-	-
Cap-Vert	CVI/77/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
République-centrafricaine	CAF/72/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Comores	COI/77/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Djibouti	DJI/79/P01	Recensement de population (analyse)	721,478	*
Egypte	EGY/76/P05	Communications et éducation	144,597	18,070
	EGY/81/P16	Renforcement de la capacité du CAPMAS	209,000	104,530
Guinée équatoriale	EQC/80/P01	Recensement de population (analyse)	*	*

Tableau 3 (suite)

Pays	Numéro de projet	Principal domaine d'activité	Budget (en milliers de dollars)	
			Total	1983
Ethiopie	ETH/81/P04	Centre de formation démographique	434,600	100,200
Gabon	GAB/77/P02	Recensement de population (analyse)	*	*
Gambie	GAM/80/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Guinée	GUI/77/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Guinée-Bissau	GBS/81/002	Recensement de population (analyse)	*	*
Côte d'Ivoire	IVC/82/P01	Formation démographique	609,309	65,717
	IVC/82/P30	Formation démographique à l'INSEA	222,603	40,103
Kenya	KEN/74/P03	Evaluation de la régulation des naissances	439,309	-
	KEN/77/P01	Recensement de population (analyse)	554,655	-
Libéria	LIR/79/P01	Enquête démographique	*	*
	LIR/82/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Malawi	MLW/74/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
Mali	MLI/73/P01	Population	1,971,847	-
Mauritanie	MAU/72/P02	Recensement de population (analyse)	1,539,992	-
	MAU/80/P03	Centre de démographie	953,346	248,400
Maurice	MAR/82/P01	Recensement de population (bourses)	30,000	-
Maroc	MOR/80/P09	Institut national d'économie et de statistiques appliquées	231,146	92,451
	MOR/80/P10	Centre de recherche démographique	375,548	46,120
Mozambique	MOZ/79/P01	Recensement de population (analyse)	*	*
	MOZ/83/P03	Etudes des migrations internes	-	130,300
Niger	NER/72/P01	Recensement de population (étude)	1,697,281	-
Nigeria	NIR/74/P03	Enseignement de la démographie économique	333,685	500
Rwanda	RWA/74/P01	Recensement de population (étude)	*	*
	RWA/80/P03	Service national de la population	220,799	132,644
Sao-Tomé-et Príncipe	STP/82/P02	Recensement de population (étude)	71,300	32,600
Sénégal	SEN/77/P04	Planification de la population	665,959	188,591
	SEN/78/P04	Service de la population	362,803	10,021

Tableau 3 (suite)

Pays	Numéro de projet	Principal domaine d'activité	Budget (en milliers de dollars)	
			Total	1983
Sierra-Leone	SIL/78/P02	Recensement de population (étude)	236,211	-
Somalie	SOM/80/P04	Etudes démographiques	427,103	116,427
Soudan	SUD/79/P02	Etudes démographiques	123,386	21,481
	SUD/79/P04	Centre d'études sur la population	420,098	184,339
Togo	TOG/79/P01	Recensement de population (étude)	*	*
	TOG/80/P01	Formation et recherche en matière de pop.	293,399	102,672
	TOG/82/X02	Expert associé en démographie	-	-
Ouganda	UGA/75/P01	Recherche et formation en matière de population	190,284	-
			*	*
République-Unie de Tanzanie	URT/79/P04	Recensement de population (étude)	*	*
	URT/79/P12	Etudes sur la population	97,615	-
Haute-Volta	UPV/79/P01	Population et développement	214,875	4,180
	UPV/79/P03	Démographie et développement	437,201	27,909
	UPV/79/P08	Etude des croyances traditionnelles	259,536	21,508
	UPV/83/P01	Service de la population	431,767	87,615
Zaire	ZAI/76/P01	Recensement de la population (étude)	*	
	ZAI/78/P02	Programme démographique	272,836	46,500
Zambie	ZAM/76/P02	Recensement de population (étude)	*	*
Zimbabwe	ZIM/81/P02	Recensement de population (étude)	*	*
Afrique Projets inter- régionaux	GLO/76/P12	Bourses d'étude sur la population	1,164,211	109,847
	GLO/76/P35	Formation démographique à l'Université de Moscou	282,610	99,005
	INT/73/P58	ONU - Centre démographique de Roumanie	2,994,656	441,323
	INT/76/P08	Centre d'études démographiques du Caire	5,002,137	781,618
	INT/80/X03-4	Experts associés		

* Voir tableau 2.

Tableau 4. Nombre de bourses octroyées par l'Organisation des Nations Unies (nouvelles ou prolongation de durée) à des ressortissants des pays africains pour des études sur la population.

Pays	Dans les centres de l'Organisation des Nations Unies					Dans d'autres centres	Total
	Régionaux		Interrégionaux				
	RPIS	IFORD	CDC	CEDOR	Programme conjoint ONU/URSS		
Algérie		2		1			3
Angola				1			1
Benin		4		1		1	6
Botswana	1				1		2
Burundi		1				2	3
Tchad		3					3
Congo		2		2			4
Egypte			32		2	2	36
Ethiopie	1		3			5	9
Gabon		1					1
Ghana	8					1	9
Guinée		1		1		1	3
Côte d'Ivoire		4		1			5
Kenya	3						3
Lesotho	1		2				3
Libéria	3				3	1	7
Jamahiriya arabe libyenne			1			1	2
Madagascar		3					3
Mali		4					4
Mauritanie		1				2	3
Maurice					1		1
Maroc				2		1	3
Nigéria			1		2		3
Rwanda		2		2		1	5
Sénégal		2	2			1	5
Sierra-Leone	2		1		2		5
Somalie			3				3
Soudan			10			4	14
Swaziland	2						1
Togo		1				4	5
Ouganda	1		2		1	1	5
République-Unie du Cameroun		7		2			9
République-Unie de Tanzanie			3		1		4
Haute-Volta		3				2	5
Zaire		3	2	1		1	7
Zambie	4				1		5
TOTAL	25	44	62	14	14	31	190

Légende:

RPIS= Régional Institute for Population Studies, Accra (Ghana), (Institut régional d'études démographiques).

42. Le Département de la coopération technique pour le développement a appuyé 12 projets nationaux de formation et de recherche démographiques au cours de la période 1982-1983 à quatre conseillers résidents hors classe et deux conseillers résidents adjoints ayant aidé à l'exécution des activités de projets; les ressortissants des pays intéressés recevaient presque simultanément à l'étranger une formation démographique au niveau supérieur. Trois cadres conseillers résidents hors classe étaient originaires de pays en développement, ce qui montre que l'accent est mis de plus en plus sur la coopération technique entre pays en développement. L'exécution de deux projets entièrement nouveaux - l'un au Maroc et l'autre en Ethiopie - ainsi que la remise en route d'un projet qui avait été suspendu pendant quelques temps en Ouganda ont souligné la nécessité de plus en plus urgente de mettre en place un réseau élargi de formation et de recherche démographiques en Afrique.

43. Le Département continuera dans la limite des ressources dont il dispose, à satisfaire les demandes émanant des pays qui veulent institutionnaliser la formation et la recherche démographiques. A cet égard, il encouragera chaque fois que possible la coopération entre pays en développement et mettra l'accent sur les relations réciproques qui existent entre les variables démographiques et celles du développement à tous les niveaux de formation et de recherche, afin que ceux qui reçoivent une formation contribuent efficacement à la réalisation des objectifs de développement.

3. Evaluation et étude des données démographiques

44. L'étude des données issues des recensements de population et des enquêtes démographiques constitue l'élément le plus important des projets auxquels le Département apporte son concours en Afrique. Au cours de la période 1982-1983, le Département a prêté une assistance dans le cadre de 37 projets exécutés dans 33 pays. Le nombre de projets appuyés dans ce domaine n'a guère évolué depuis 1982. 13 conseillers ont prêté toute une série de services, notamment en vue de la détermination de l'exactitude de la couverture des recensements, de l'évaluation de la qualité des données exploitées, de l'estimation des niveaux de fécondité et de mortalité grâce à des méthodes directes dans certains cas, de l'analyse des tendances de la migration et de l'établissement de projections démographiques pour des régions et des localités aux fins de la planification sectorielle. Nombre de ces conseillers ont également aidé à organiser un stage de formation interne aux techniques de l'analyse démographique à l'intention du personnel local.

45. A l'issue de l'étude préliminaire des recensements de population, plusieurs pays ont fait savoir que leurs besoins en matière d'analyses démographiques n'avaient pas été pleinement satisfaits et qu'il leur fallait une assistance supplémentaire. On a estimé en l'occurrence qu'il fallait procéder à un plus grand nombre d'études approfondies sur des questions démographiques bien déterminées ou établir des projections démographiques au niveau sectoriel et sous-national.

46. Deux nouvelles tendances sont apparues au cours de la période considérée. L'une était l'organisation de plus en plus fréquente de séminaires censitaires destinés à permettre aux utilisateurs et aux producteurs de données d'examiner les incidences des conclusions tirées de l'analyse des opérations de recensement et à diffuser ces données aux fins de la planification du développement et d'autres activités. Ce genre de séminaires étaient prévus dans le cadre de nombre de projets d'analyse d'opérations de recensements auxquels le Département a apporté son concours en Afrique en 1982-1983

47. L'autre nouvelle tendance a été que le Département s'est efforcé de renforcer les capacités des pays africains à évaluer et à analyser les données démographiques au moyen de programmes de logiciel. A cette fin, le Département a établi en 1983 une publication intitulée progiciels pour l'analyse démographique: aspects de la coopération technique [7], dans lequel on étudie les possibilités d'adaptation des programmes de logiciel en vue de l'analyse démographique et de l'établissement d'estimations et de projections démographiques existants à des mini ou micro-ordinateurs bien déterminés et les limites de cette adaptation. La publication en question a été envoyée à un nombre de pays africains et a suscité beaucoup d'intérêt chez ceux qui s'occupent du transfert des connaissances théoriques et pratiques vers les pays en développement.

48. Pour renforcer l'utilité pratique des programmes de logiciels aux fins d'activités d'évaluation et d'analyse démographiques futures, le Département se propose d'expérimenter et de revoir les principaux programmes démographiques et de les adapter à des ordinateurs bien déterminés dans plusieurs pays et de former le personnel national dans ce domaine. On espère que d'ici la fin des années 80, nombre de pays africains auront été dotés de spécialistes nationaux en nombre suffisant pour procéder à l'analyse et à l'évaluation des données en recourant au minimum à l'assistance extérieure. Toutefois, il existe un grand fossé entre les recensements et enquêtes démographiques et l'analyse et l'utilisation des données qui en résultent. Les pays ont besoin d'un concours accru qui leur permette de mettre au point et d'appliquer les techniques d'analyse en vue de l'étude et de l'analyse des phénomènes démographiques et de la diffusion des données démographiques et connexes aux fins de planification.

4. Politique démographique et planification du développement

49. Les projets récemment mis en oeuvre auxquels le Département a apporté son concours et qui portent sur les liens entre la population et le développement peuvent être rangés en trois catégories: a) études démographiques et socio-économiques, notamment des relations qui existent entre les phénomènes démographiques (niveaux et tendances de la fécondité, de la mortalité et des migrations) et les facteurs socio-économiques et culturels, b) incorporation des facteurs démographiques dans la planification du développement, et c) renforcement des institutions nationales et, en particulier, création de services ou de centres sur la population chargés de l'élaboration des politiques démographiques

et de la planification du développement. Dix projets nationaux étaient en cours d'exécution en 1982-1983: un au Burundi, en Mauritanie, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda, deux au Sénégal et quatre en Haute-Volta. Le Département a prêté les services de cinq conseillers et de plusieurs consultants à temps partiel afin d'aider les gouvernements à exécuter ces projets. Deux autres projets nationaux - l'un pour le Cap-Vert et l'autre pour la Niger - ont été élaborés et devraient être lancés au début de 1984.

50. Au Burundi, le Département a récemment aidé le gouvernement à créer un Centre d'études démographiques pour la planification du développement. En Mauritanie, le Département a continué à aider à faire fonctionner le Centre d'études démographiques et sociales qui est chargé d'effectuer les études démographiques aux fins de la planification du développement et d'élaborer les politiques en matière de population. Au Rwanda, le Département a aidé à renforcer le service national des questions de la population dont les activités comprennent les activités de recherche et des études et des programmes de formation destinés à contribuer à l'élaboration et à l'exécution des politiques démographiques (notamment en matière de régulation des naissances) et à l'intégration des facteurs démographiques dans la planification du développement; ce service fait également office de secrétariat technique de la Commission nationale sur la population. Au Sénégal, l'exécution d'un projet a contribué à la création d'un service de la population en tant que secrétariat technique de la Commission nationale sur la population qui est chargée d'aider le gouvernement à prendre en considération les mouvements de population dans la planification du développement ainsi que dans l'élaboration et l'évaluation des politiques démographiques; un deuxième projet est destiné à étayer une étude sur l'interaction entre les mouvements de population et la planification régionale et l'aménagement du territoire. Les projets exécutés en Haute-Volta ont porté sur la création d'une banque de données démographiques, sociales et économiques ou ont consisté en des études sur l'interaction qui existent entre les mouvements de population et les facteurs de développement, sur les aspects culturels et traditionnels de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Le Département a par ailleurs aidé récemment à la mise en place d'un service de la population en vue de l'intégration de la démographie et de la planification du développement en Haute-Volta.

III. CONCLUSIONS

51. Le chapitre précédent donne une vue d'ensemble de la nature et de la portée des activités de coopération technique que le Département de la coopération technique pour le développement a menées en Afrique au cours de la période 1982-1983 dans des domaines essentiels de la planification du développement, des statistiques et de la population. Conformément aux objectifs et priorités définis par les gouvernements des pays intéressés en matière de développement, ces activités ont visé à renforcer l'autonomie individuelle et collective de ces pays dans la conception et l'exécution de toute une série de tâches liées au développement.

52. Le Département de la coopération technique pour le développement s'efforce constamment de satisfaire efficacement, dans la limite des ressources dont il dispose et conformément à sa mission, aux demandes que les gouvernements des pays en développement lui adressent en matière de coopération technique dans les domaines essentiels relevant de sa compétence. Seul l'avenir dira quelles seront les ressources financières du Département. Toutefois, le Département est disposé, en tant qu'organisme d'exécution, à s'acquitter efficacement de sa mission.

Notes

1/ En 1982, le système des Nations Unies dans son ensemble a exécuté un programme de coopération technique d'un montant total de 303 millions de dollars environ. Celui que le Département a exécuté s'élevait à 127 millions, dont 85 millions venaient du PNUD, 19 millions du FNUAP, 16 millions de fonds d'affectation spéciale et 7 millions du Programme ordinaire des Nations Unies. Voir le Rapport du Secrétaire général intitulé "United Nations Technical Co-operation activities" (DP/1983/18).

2/ Du fait de la diminution des fonds dont disposent le PNUD et le FNUAP, ses principaux partenaires de financement, le Département a vu la valeur de son programme tomber en termes monétaires de près de 137 millions de dollars en 1981 à près de 127 millions en 1982. Ibid

3/ Ces trois grands domaines représentent deux cinquièmes environ de la valeur totale de la coopération technique consentie par le Département aux pays en développement.

4/ Des informations similaires pour la période 1980-1981 ont été fournies à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains à sa deuxième session tenue en mars 1982. Voir: "Assistance technique dans le domaine de la planification du développement des statistiques et de la population en Afrique, 1980-1981, rapport établi par le Département de la coopération technique pour le développement de l'organisation des Nations Unies.

5/ Le rapport le plus récent du Département est contenu dans le document mentionné à la note de bas de page n°ci-dessus.

6/ Par exemple, les données provisoires montrent que dans le cadre des projets de planification du développement du DCTD, 115 cadres africains ont effectué en 1983 des voyages d'étude et de perfectionnement pour un total de plus de 900 homme-mois.

7/ Publication des Nations Unies, numéro de vente 83. II. A5 (on peut également se la procurer en anglais, arabe, chinois, espagnol, et français).